



Les cotations sont à établir sur la base du plan structurel. Compte tenu des divergences constatées avec le plan architectural, l'entrepreneur est tenu d'ajuster ses ouvrages conformément au plan structurel
 Les cotes hors tout sont données à titre indicatives. L'entreprise en charge du lot devra impérativement prendre toutes les cotes sur site

DCE

0065 CHANTONNAY
juin 2025

Construction de la médiathèque intercommunale
CHANTONNAY (85)

MAITRISE D'OUVRAGE

Communauté de commune du
Pays de Chantonay
65 av. du Général De
Gaulle – BP 98
85 111 CHANTONNAY

MAITRISE D'OEUVRE

TITAN
1 rue Buffon 44000 NANTES
chantonnay@titan.archi

BUREAUX D'ETUDES

Batiserf structure
CDR économiste
Patrick Tual bet fluides
De long en large paysagiste
OCE VRD
SYMOE Environ. Thermique

INTECO OPC
Symbiance Acousticien

VERITAS B.Contrôle
SOCOTEC CSPS

ELEVATION GRANGE SUD
Etat projeté